

VPA VACANCES PLEIN AIR

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Les motivations

- Aider les enfants les plus démunis, ceux qui ne partiraient jamais en vacances sans VPA, qui sont connus par les Clubs LIONS, par les travailleurs sociaux (assistantes sociales, éducateurs ...), les enseignants ou par les associations caritatives ;
- Offrir des séjours assez longs pour permettre aux enfants de récupérer moralement et physiquement, et de retrouver leur joie de vivre ;
- Montrer un monde meilleur, dans lequel les relations humaines prennent toute leur valeur dans le respect d'autrui et de soi-même, au cours de multiples activités récréatives et culturelles, intégrées dans un projet éducatif permettant aux enfants d'acquérir des repères et des références ;
- Assurer à VPA de pouvoir travailler sur le long terme, en partenariat avec une association reconnue par la Direction de la Jeunesse et des Sports et par l'Union Française des Centres de Vacances, l'Association KERBER.

Les principes de fonctionnement

- Assurer le financement des séjours offerts aux enfants, avec une participation minimale des familles, avec l'aide des organismes sociaux et des collectivités territoriales, le complément étant toujours assuré par les Lions de France ;
- Associer directement les membres des Clubs Lions pour entrer en relation avec les familles défavorisées, accompagner les enfants dans les transports, organiser des actions de collecte de fonds, rechercher des dons et subventions, participer à la vie des associations VPA, coopérer avec les travailleurs sociaux.

Au niveau du district 103 Est, près de la moitié des Clubs ont participé en 2019 et ont offert plus de 5.000 jours de vacances à des enfants défavorisés.

VPA

Vacances Plein Air LIONS de France

1) qu'est-ce que c'est ? → voir texte joint

2) Comment faire ?

- prendre contact avec des travailleurs sociaux
 - assistantes sociales et assistants sociaux
 - centres sociaux et familiaux
 - les CCAS (commission communale d'action sociale) dans les mairies
- repérer les familles en difficulté, leur rendre visite avec les travailleurs sociaux et établir les dossiers (qui doivent me parvenir **complets** début juin).
- Des foyers pour enfants.
- Etc ...

3) Combien ça coûte ?

La colonie dure 14 jours, son coût global voyage compris est de 940 Euros par enfant dont les clubs peuvent ne financer qu'une partie en fonction des aides obtenues.

4) Comment gérer ?

Il faut récupérer auprès des familles tous les financements institutionnels (les assistantes sociales connaissent les démarches) : les bons de la CAF ou de la MSA (cas des familles d'agriculteurs), les participations des CCAS (centre communal d'action sociale), les aides départementales, etc ...

On sollicitera également les œuvres de bienfaisance comme Caritas, Saint Vincent de Paul, JPA etc Ceci implique quelques démarches, il faut s'y prendre assez tôt.

5) Où et quand vont les enfants ? → 1 centre et 3 dates

- Centre de vacances KERBER, LE CONQUET en Bretagne.
- Du 22 juillet au 4 août 2022
- Du 4 au 17 août 2022
- Du 17 août au 30 août 2022.

Je reste à votre disposition pour tous renseignements : Jean-Marie WERLE

12 rue des Pâturages
67850 HERRLISHEIM
Tel : 03 88 96 95 42
Mobile : 06 79 92 96 27
Courriel werle.jean@orange.fr